

DOCUMENT IMPORTANT  
A CONSERVER A  
PORTEE DE MAIN



# SAINT JEAN D'ARVES DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS  
**RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES**



## L'ALERTE

En cas d'évènement majeur, une Cellule de Crise communale se réunit et organise l'alerte de la population. En fonction de la nature de l'évènement, l'alerte peut être donnée par différents moyens d'alerte :

**L'Avertisseur de Brume** : un son continu de corne de brume est diffusé  
**Danger. Mettez-vous à l'écoute des informations** orales qui vont vous être  
immédiatement diffusées avec l'Ensemble Mobile d'Alerte, le Porte-Voix  
Mégaphone ou par oral



**L'Ensemble Mobile d'Alerte ou le Porte-Voix Mégaphone** : un porte-voix circule  
en diffusant un message oral pour tous types de risques  
**Ecoutez PUIS suivez les consignes diffusées**

## A PREPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Evacuation	Confinement
<b>Papiers personnels et médicaments</b> (traitement quotidien), <b>vêtements de rechange et couvertures</b>	Matériel de confinement : ruban adhésif, serpillières pour colmater le bas des portes, radio à piles, etc.
<b>Pensez à vos animaux domestiques</b>	Barres énergétiques et eau, lampe de poche

## FERMETURE DE ROUTE

- **Pour votre confort, en cas de fermeture des routes menant à Saint Jean de Maurienne**, la circulation sera bloquée aux sorties de La Chal et des Ecourts. Vous serez régulièrement tenus informés de l'évolution de la situation.

Vous serez régulièrement tenus informés de l'évolution de la situation

## RECENSEMENTS

- **Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles en cas de canicule**  
Dès à présent, signalez-vous en Mairie pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur. Vos informations resteront confidentielles.

! Pensez aussi à prévenir la Mairie en cas de changement.

## POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Saint Jean d'Arves**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

Version 1 de 11/2012

# LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'ARVES

## DANS TOUS LES CAS



**Ne téléphonez pas  
sauf en cas d'urgence**  
*Pour libérer les lignes  
pour les secours*



**Pensez à venir en aide  
aux personnes vulnérables**



**N'allez pas chercher  
vos enfants à l'école**  
*Leurs enseignants s'en  
occupent !*

### Crues torrentielles



Fermez les portes,  
fenêtres, soupiraux



N'allez ni sur  
les berges ni  
sur les ponts



Eloignez-vous du  
cours d'eau  
**SINON**  
montez à pied  
dans les étages

### Avalanches



Renseignez-vous  
0 899 71 02 73



Soyez vigilants  
Evitez les  
randonnées en  
montagne



Rentrez chez vous



Fermez les  
ouvertures et les  
volets orientés  
vers l'amont

### Mouvements de terrain



Coupez l'eau  
et l'électricité



Evacuez les  
locaux touchés



Eloignez-vous  
de la zone  
dangereuse

### Séismes



Si vous êtes à  
l'intérieur, abritez-  
vous sous un  
meuble solide



Evacuez les  
locaux touchés.



Coupez l'eau  
et l'électricité



Si vous êtes à  
l'extérieur,  
éloignez-vous  
des bâtiments

### Phénomènes Météo



Renseignez-vous  
0 899 71 02 73



Soyez vigilants

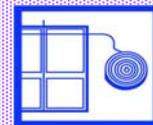


Rentrez chez vous  
Fermez les  
ouvertures  
et les volets

### Accident Nucléaire



Enfermez-vous  
dans  
un bâtiment



Fermez et  
calfeutrez les  
portes, fenêtres  
et ventilations



Ne fumez pas

## NUMEROS UTILES

En cas de constatation d'un phénomène majeur

Mairie de Saint Jean d'Arves : 04 79 59 72 64

En cas d'évènement grave

Numéro d'urgence européen 112